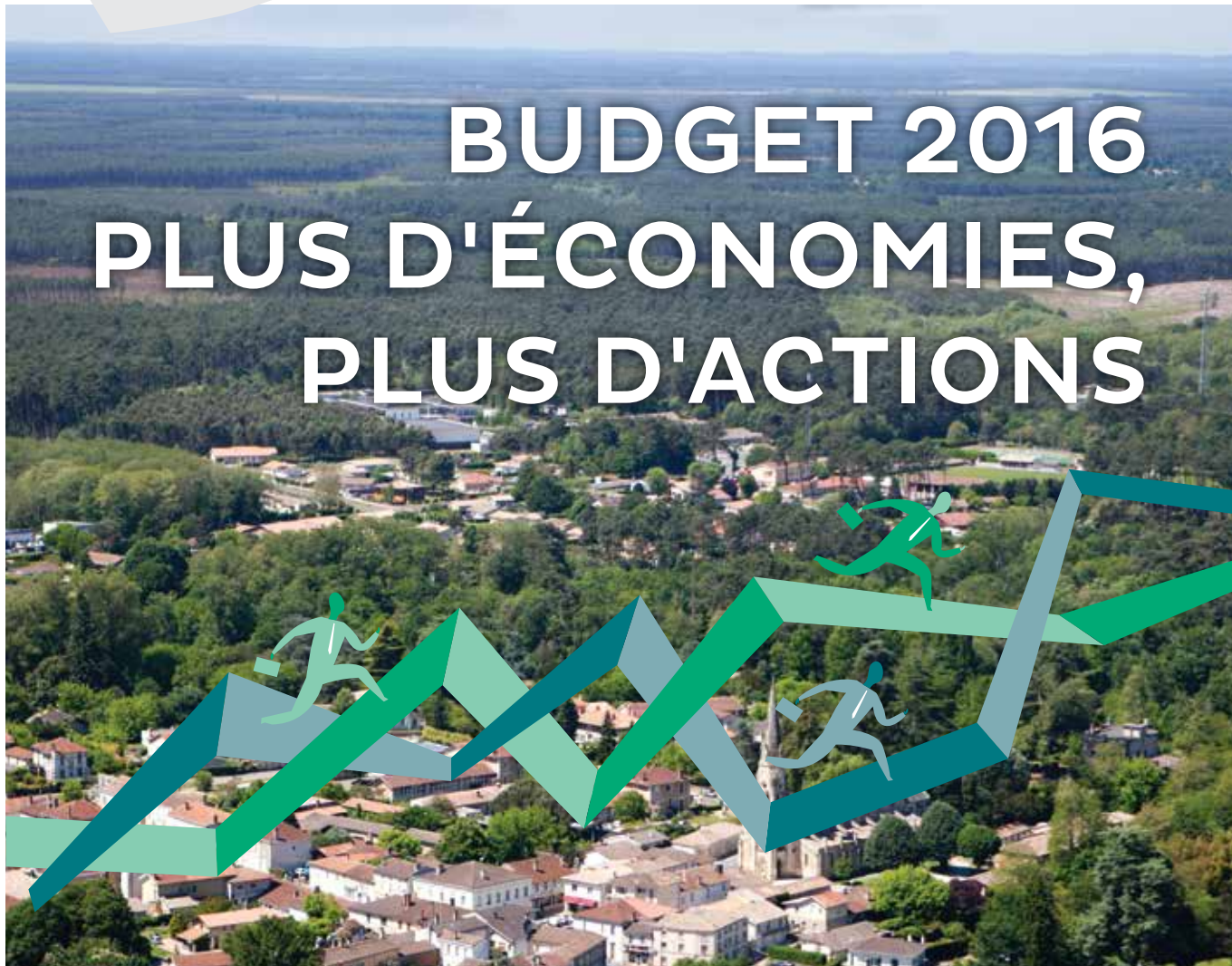


L'Eyre nouvelle

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SALLES

N° 4 - JUIN 2016

BUDGET 2016 PLUS D'ÉCONOMIES, PLUS D' ACTIONS



17

DÉVELOPPEMENT ÉCO

La ville aime son commerce de proximité !

19

EN DIRECT DU VAL DE L'EYRE

La CDC a gagné son lycée



www.ville-de-salles.com





Arthurimmo.com

LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

www.salles-arthurimmo.com

Honoraires réduits de 5% à 2%

charge acquéreur forfait 5 000 € jusqu'à 100 000 €

1 Allée de la Gare - 33770 SALLES

- Tél. 05 56 94 35 45 -

URGENT

Nous recrutons 2 / 3 Commerciaux
en free lance

(statut auto-entrepreneur possible)

michel.dornon@arthurimmo.com

Carrefour
market



SALLES

Des **PROMOTIONS** toute l'année.

Une équipe à votre service.

HORAIRES D'OUVERTURE

Ouvert du lundi au samedi de 8h45 à 19h30

Ouvert le dimanche matin

ENTREPRISE
PATRICK LAURENT



**TOUS TRAVAUX
DE TERRASSEMENT...**

- Dessouchage
- Nettoyage de fosses septiques
- Nettoyage de terrains
- Pose de fosses septiques
- Tranchées
- Allées ...

11, chemin de Capet - 33770 SALLES

Tél. & Fax : 05 57 71 23 19 - Port. : 06 67 61 90 41

e-mail : patrick.laurent0523@orange.fr

**LOCATION DE BOX
& D'EMPLACEMENT**

A PARTIR DE 29 €

BOX
Z.I.
BELLET
LOC

06 01 35 45 88

pour Bateaux, Caravanes, Camping-car, Voitures, etc ...

La Pizz



Optique du val de l'Eyre

25 rue du Château - Salles

**2^{ème} paire
offerte***

(*voir conditions au magasin)

Tél. 05 56 88 14 88

www.optiqueduvaldeleyre.com

03 ENTRE NOUS

04 ACTUS

- Point travaux
- Enfance et jeunesse
- Et aussi
- Bien vivre ensemble

11 MA VILLE S'ENGAGE

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) :
un futur bientôt au présent

12 FOCUS

BUDGET 2016
Plus d'économies, plus d'actions

16 EN DIRECT DE NOS QUARTIERS

Salles attire...
depuis des milliers d'années

17 DÉVELOPPEMENT ÉCO

- La ville aime son commerce de proximité !
- Les nouveaux commerçants

19 EN DIRECT DU VAL DE L'EYRE

La CDC a gagné son lycée

20 PAROLES D'ASSOS

- «Le rugby c'est d'abord une histoire d'amis»
- Cantaleyre, le chœur joyeux des Sallois

22 EXPRESSION LIBRE

23 AGENDA

ENTRE NOUS



Budget 2016 : de la parole aux actes !

Redresser nos finances sans augmentation de la fiscalité, faire la chasse aux dépenses inutiles tout en maintenant un niveau de service élevé, préparer le terrain pour des investissements futurs qui profiteront à tous...Tels étaient, pour mémoire, nos engagements pris auprès des Sallois lors des dernières élections municipales.

Le budget municipal 2016 voté le 22 mars dernier en apporte la parfaite illustration !

L'année 2015 s'est achevée sur un excédent de fonctionnement de plus de 1,2 million d'euros avec une fiscalité locale qui est restée stable, au moins pour la part des taux communaux.

Avant toute chose, je veux remercier l'ensemble des Sallois et saluer tout particulièrement l'implication des personnels municipaux dans cet objectif de rationalisation de la dépense publique.

Je veux aussi rappeler que ce résultat encourageant doit nous permettre de poursuivre tout à la fois le nécessaire désendettement de la ville et l'indispensable effort d'investissement que réclame l'évolution des besoins de notre population.

Rationalisation et économies restent donc toujours de rigueur pour 2016. Grâce à cela et pour la troisième année consécutive, l'équilibre budgétaire se fera sans augmentation de notre fiscalité locale.

Performances des services et solidarités sont par ailleurs les deux priorités qui guident nos choix pour l'année à venir.

Quelques exemples : le budget du CCAS est préservé. Mieux encore, un nouveau poste est spécialement dédié au traitement des problématiques de nos aînés et une permanence sociale est instaurée : une plate-forme d'urgence pour les bénéficiaires du service des aides à domicile est maintenant mise en place en dehors des heures ouvrables du CCAS. Le service petite enfance est lui aussi restructuré afin de mieux répondre aux besoins des familles et une coordonnatrice petite enfance/ enfance/ jeunesse est mise en place. Dans le même esprit, le budget alloué à nos associations progresse et marque en cela la volonté municipale de renforcer notre bien vivre ensemble.

Côté investissement, 2016 sera une année de transition mais non moins soutenue. Plus de 2,5 millions d'euros y seront consacrés. L'aménagement du champ de foire, engagé en 2015 avec l'enfouissement des lignes, se poursuivra. La réalisation d'un skate parc et celle du rond-point face au « Carrefour Market » sont également programmées.

Je veux enfin rappeler notre engagement et notre volonté pour plus de dialogue et de transparence. Cela vaut pour l'ensemble de nos décisions budgétaires comme pour la gestion des grands dossiers qui concernent l'avenir de notre ville et de notre vie au quotidien. L'élaboration de notre futur Plan Local d'Urbanisme doit nous permettre d'en apporter une nouvelle illustration.

Votre maire
Luc Deruillé,

Magazine d'informations de la commune de Salles édité par la mairie de Salles, 4 place de la Mairie - 33770 Salles
Tél. 05 57 71 98 60 - Fax 05 56 88 43 95
Email : contact@ville-de-salles.com
Directeur de la publication : Luc Deruillé.
Rédaction : Anacoluthie, KA2 Communication et la municipalité.
Direction artistique et réalisation : KA2 Communication.
Crédit photos : la municipalité, Jean-Marie Aligé.
N°4 Juin 2016 - Tirage 3500 exemplaires sur papier PEFC.
Dépôt légal à parution.

Point travaux

Enfouissement

Dans le magazine n°3, nous vous avons annoncé que l'enfouissement des lignes sur le champ de foire serait terminé début 2016, c'est chose faite.

Les lignes sont enterrées, les vieux poteaux en béton ont été remplacés par de nouveaux plus esthétiques équipés de candélabres à LED et certains de haut-parleurs pour sonoriser le champ de foire.

Aujourd'hui, les câbles aériens disgracieux ont disparu, les travaux de notre place vont bientôt se poursuivre par la réfection des voies de circulation, les trottoirs, les bordures et les réseaux.



Skatepark (Aire de planche à roulettes)

À la demande unanime du conseil local des jeunes, nous allons débiter, en automne, la réalisation du skatepark sur le terrain de 2110 m² situé en face du stade Jean-Pierre Rodriguez, à proximité du centre de secours SDIS. Au gré des réunions qui se sont régulièrement déroulées, un consensus s'est dessiné pour élaborer un parcours qui sera de type «PumpTrack Boarder Cross» adapté à la pratique de tous les sports de glisse terrestre (roller, skate, trottinette, BMX et VTT). Cet équipement sportif et de loisirs constituera dans le genre un spot unique en France (on en trouve aujourd'hui seulement en Europe, aux Etats Unis et en Amérique du Nord).

Sur cet espace seront également implantés deux terrains de beach volley construits par les agents du service technique de la commune et un parc de jeux pour les petits. Ces équipements seront, en partie, subventionnés par la CAF, le conseil départemental et la DETR (Dotation Equipement Des Territoires Ruraux).

Salle des fêtes de Lavignolle de Salles

Le revêtement de la façade de la salle des fêtes de Lavignolle était dégradé. Le mur, orienté à l'ouest et exposé aux intempéries laissait passer l'humidité. Un ravalement a été fait courant mars 2016.

Après examen des murs, nous nous sommes aperçus que l'humidité avait également endommagé l'intérieur de la salle. Monsieur Velazco (Papounet) ne pouvait laisser ce bâtiment sallois se dégrader sans intervenir. Avant de prendre une retraite bien méritée, il s'est promis de restaurer l'intérieur de la salle des fêtes. Comme nous pouvons le constater, le résultat est parfait.



Église

La demande était forte de la part des habitants et de l'abbé Sanches, ce bel édifice témoin du passé sallois a été délaissé depuis trop longtemps. Restaurer notre patrimoine culturel, plus qu'une nécessité, est un devoir. La réfection vient de débuter. Le 25 avril, les tailleurs de pierres de l'entreprise Dutoya ont commencé la restauration par le remplacement des pierres endommagées de la corniche Nord et du porche dont le sol creusé par les nombreux passages va être réparé. Ce n'est que le début, la restauration de notre église va se poursuivre au cours des années à venir par la rénovation des façades Est de chaque côté du porche et la reprise des corniches et enduits.



Entretien des écoles

Pour que nos enfants s'instruisent dans un meilleur environnement, nous avons effectué :

- la remise en peinture d'une classe de la maternelle Jacques Prévert,
- le changement de la climatisation d'une classe de l'école du Caplanne,
- le traçage d'un parcours vélo dans la cours de la maternelle rive gauche,
- mais aussi l'entretien courant (éclairage, WC et sanitaire..) de l'ensemble de nos groupes scolaires.

Enfance et jeunesse

Merveilleuse semaine de ski à Cauterets !

Les 24 enfants et adolescents sont ravis d'avoir participé au séjour ski 2016.

Avec efforts et persévérance, faisant fi des nombreuses chutes, ils savent désormais globalement tous skier et peuvent prétendre à descendre des pistes bleues.

Ils se sont également délassés aux thermes et ont effectué une balade en raquettes au Pont d'Espagne, classé Grand site de la région Midi-Pyrénées.

Chose rare : les enfants ont eu la force et l'énergie, au cours d'une cani-randonnée, d'épuiser les huskies qui les tractaient au lac de Payolle. Ce n'étaient plus des chiens de traîneaux mais des chiens entraînés...

La commune est heureuse d'avoir remis en place des vacances d'hiver et de les avoir rendues accessibles au plus grand nombre par le biais d'une tarification juste et progressive.

L'année prochaine un séjour ski sera à nouveau organisé dans les Hautes-Pyrénées ou à Font-Romeu.



Cap 33 revient sur la commune !

Cet été et durant huit semaines, quatre éducateurs sportifs proposeront aux Sallois et aux touristes de passage des activités sportives gratuites le matin et en fin de journée.

Le planning prévoit : de la marche nordique, du karaté défense, du stretching, de la remise en forme, du VTT, du roller et de nombreuses autres disciplines encadrées par des professionnels.

Tous les soirs à partir de 19h30, des tournois de foot, de tennis, de pétanque, de

cartes et de badminton seront organisés.

Les adolescents ne seront pas oubliés puisqu'un Cap 33 Junior, pour les 8-14 ans, sera proposé quotidiennement avec des activités spécifiques et adaptées.

Un flyer complet présentant le contenu de cette manifestation sera distribué avant l'opération dans chaque boîte aux lettres.

L'Office de tourisme sera le lieu privilégié des inscriptions et de toute prise de renseignements.

Le Portail famille dès septembre !

Comme l'avait annoncé Monsieur le Maire et Perrine Heurtaut, Adjointe chargée de la Jeunesse et des Affaires scolaires, le portail famille sera opérationnel dès septembre prochain. Vous pourrez, de chez vous ou depuis votre smartphone, accéder à votre compte personnel, réserver (ou annuler) vos places en Alsh, accueil périscolaire, cantine, Vacances Sportives, camps de vacances et surtout payer en ligne. Le but étant de mieux communiquer, d'être plus efficace et de répondre plus rapidement aux nombreuses questions des parents. Le multi-accueil est également concerné par l'opération.

Climatisation multi-accueil

Le multi-accueil sera, avant l'été, équipé d'un système de climatisation réversible qui sera capable aussi bien de rafraîchir pendant les fortes chaleurs et de chauffer pendant l'hiver, rendant la structure bien plus agréable pour les enfants et les agents.

Avis aux sportifs !

Ce nouvel accueil de loisirs sportifs, qui fonctionne uniquement durant les vacances scolaires - avec inscription à la semaine - connaît un succès fulgurant : les 24 places proposées aux dernières vacances de Printemps ont été retenues en une seule journée ! Près de cinquante familles souhaitaient y inscrire leur enfant.

Les **Vacances Sportives** reviennent au mois de juillet

pour 3 semaines d'activités survitaminées.

Au programme : des animations sportives sur terre, en mer et dans les airs pour le plaisir de vos enfants.

Vacances Sportives / 8-14 ans.

du 11 au 15 juillet

(sauf le 14 juillet)

du 18 au 22 juillet

du 25 au 29 juillet

24 places / semaine



Les rythmes scolaires : rentrée 2016

Suite à la réforme gouvernementale la commune a mis en place, contrainte et forcée, la réforme des rythmes scolaires, à savoir une demi-journée d'école supplémentaire le mercredi matin, et par l'arrivée des Ateliers (TAP) deux jours par semaine à raison d'une heure trente par séance – à l'exception de la Maternelle Rive Gauche qui a choisi, à la dernière rentrée de les organiser le vendredi après-midi.

Cette réforme, à Salles, coûte actuellement légèrement plus de 225 € par an et par enfant (ce qui est très proche de la moyenne nationale). Ce dispositif étant subventionné par l'Etat, le reste à charge communal est de 79 € par an et par enfant alors que 822 élèves sont scolarisés sur le territoire.

Il a donc été décidé de rendre les Ateliers payants afin que cette réforme n'impacte plus autant le budget de la commune. Leur tarification s'appuiera sur celle des accueils périscolaires, qui est particulièrement adaptée aux revenus de chaque famille.

Afin d'organiser ces jours d'Ateliers de manière intelligente et bénéfique pour les familles, il a été proposé, par courrier, à tous les conseils d'écoles (composés des parents d'élèves élus, des enseignants et directeurs d'écoles, d'une DDEN, du Maire et de l'Élue en charge de la Jeunesse et des Affaires

scolaires) de positionner les Ateliers le vendredi après-midi. Cela aurait permis aux parents de retrouver leurs enfants une ½ journée par semaine et de surcroît le vendredi après-midi – ce qui offrait un long week-end de récupération aux enfants épuisés par le rythme de cette réforme.

Cela aurait également permis plus facilement aux parents de ne pas utiliser un service payant car les Ateliers ne sont pas obligatoires.

Notre proposition n'a été retenue par aucun Conseil d'école, malgré l'envie contraire de très nombreux parents.

Il n'y aura donc pas de modification du temps des Ateliers.

Ils continueront donc d'avoir lieu les jours suivants :

MRG	Vendredi après midi
MRD	Mardi / Vendredi
O.C	Mardi / Vendredi
Lavignolle	Mardi / Vendredi
Caplanne	Lundi / Jeudi
PRG	Lundi / Jeudi
Lanot	Lundi / Jeudi

Retour en images sur le carnaval



Et aussi

La médiathèque à la page du numérique

LE SITE INTERNET permet :

- D'effectuer des recherches dans notre catalogue
- De consulter le calendrier et les animations
- De se connecter au compte utilisateur pour les prêts en cours et les réservations
- De proposer des commentaires ou de voter pour les livres
- De réserver vos livres

> POUR S'IDENTIFIER

Entrez le nom de famille (en majuscule) et le numéro de votre carte de lecteur (numéro sous le code-barre, sans le 0)

L'ESPACE MULTIMEDIA c'est :

Permanence d'un professionnel multimédia :

- Conseils d'utilisation de l'outil informatique
- Réponses aux difficultés d'utilisation
- Accompagnement à l'utilisation de tablette, smartphone, caméra et appareil photo numérique
- Possibilité d'atelier spécifique sur demande

Prochainement, la médiathèque va se doter de tablettes afin de permettre aux usagers de se familiariser avec les nouvelles offres proposées par ce support. Elles seront également une ressource essentielle pour l'action culturelle et les animations proposées à la médiathèque.

LES RESSOURCES NUMERIQUES

Votre inscription à la médiathèque vous donne gratuitement accès aux ressources numériques suivantes :

- Professeur Cyclope : revue de bande dessinée numérique
- Médiathèque numérique : 3000 films et documentaires à regarder en ligne ou à télécharger
- Assimil : apprentissage et documentaires des langues
- Vodeclis : des vidéos pour se former à la bureautique et au numérique
- 1D Touch : 1 million de morceaux de musique issus de labels indépendants à écouter.

Pour vous inscrire, il suffit de remplir le formulaire d'inscription sur le site www.biblio.gironde.fr ou demander de l'aide à la médiathèque : www.mediathèque-salles.fr 05.56.88.72.35



ANIMATIONS

> MANIFESTATION LIRE-ELIRE

La participation de la médiathèque pour la deuxième année consécutive à la manifestation «Lire-Elire» a été un vif succès : 40 enfants de Salles se sont inscrits. Lundi 18 avril, la compagnie «Du chien dans les dents» a ravi l'auditoire par la lecture d'extraits des ouvrages de la sélection.

Le vote se déroulera au sein de la médiathèque dans les conditions réelles de scrutin (urne, isolement, dépouillement) du 30 mai au 8 juin. Le mercredi 8 juin seront proclamés les résultats à l'issue du dépouillement des votes, suivie d'un goûter bien mérité.

Tous les participants recevront un chèque lire offert par le Conseil Départemental de la Gironde.

> Pochettes surprises en juillet et août

Les lecteurs (enfants et adultes) pourront emprunter des pochettes surprises estivales : une sélection d'ouvrages à découvrir.



**21, allée Felix Arnaudin
mediathèque@ville-de-salles.com**

L'office de tourisme en pleine évolution



Depuis 2010, l'agence de développement touristique de la Gironde propose aux Offices de Tourisme de son réseau, de travailler sur un label «Générosité de l'accueil» centré sur la qualité de l'accueil et l'information du public. Pour l'obtenir, l'Office de Tourisme de Salles a dû réunir les conditions requises en terme de qualité de l'accueil, confort des lieux, information et communication, compétence

du personnel, valorisation du territoire, satisfaction du client.

Accompagné par l'agence de développement touristique Gironde et après un audit, l'Office de Tourisme de Salles a obtenu le label «générosité de l'accueil» le 06 janvier 2016 ce qui représente une première étape vers le classement en «station classée de tourisme» et en «commune touristique» avec l'obtention de la marque nationale QUALITE TOURISME, catégorie 1.

L'Office de Tourisme aujourd'hui propose :

- Une information touristique du territoire
- Une boutique souvenirs
- Un nouveau site internet (en cours de création)
- Des brochures touristiques



La loi NOTRe : réforme territoriale pour le tourisme

Cette loi promulguée en août 2015 régit, entre autres, le transfert de la compétence tourisme aux intercommunalités pour une mise en application au 1^{er} janvier 2017.

La compétence tourisme englobe l'accueil, la qualité, la promotion, la gestion d'équipements...

L'application de cette loi implique la création d'un nouvel et unique OT communautaire, les anciens OT devant des bureaux d'informations touristiques (BIT), une gouvernance des conseillers communautaires, un budget alloué par l'intercommunalité et une concertation de la gestion de certains équipements.

Petit carnet sallois

NAISSANCE

- **JENSOUS Chloé** 09 décembre
- **FABRÈS Paul** 03 janvier
- **MAROS Aaron** 04 janvier
- **JANOT Louis** 07 janvier
- **IGONIN LESCA Elise** 11 janvier
- **CORVAISIER Azélie** 13 janvier
- **IRIONDO Hevy** 25 janvier
- **REMUSAT Lily** 03 février
- **AUDEBERT Manon** 06 février
- **LARRUE Télia** 15 février
- **CASTANIER Adénaïs** 03 mars
- **GUEDIDI Nino** 12 mars
- **DUSSAULE Nolan** 15 mars
- **NANQUETTE Lilian** 18 mars
- **BURNET Erin** 18 mars
- **CAPELLI Tihara** 7 avril
- **DUBERNET Rafaël** 19 avril
- **BOUCHET Anna** 11 avril

MARIAGE

- **LHOUMAUD Yoan et LAMKARTATE Majda** 23 janvier
- **FAURE Pascal et BATAILLE Caroline** 06 février
- **GARDEAU Thomas et Aurore HANICQUE** 20 février
- **EL-HADI Loïc et LABEGUERIE Alexandra** 23 avril
- **MAKHLOUF Mehdi et BELIN Virginie** 30 avril

DÉCÈS

- **COLLIAT épouse FERRUS Gilberte** 04 janvier
- **MORIN veuve HÉLARY Anne-Marie** 04 janvier
- **BESSE Nicole** 06 janvier
- **CASTAING Max** 22 janvier
- **PREVOT Henri** 27 février
- **CARRASSE André** 29 mars
- **RODRIGUEZ Manuel** 03 avril
- **CUILLIER veuve MAUDON Mireille** 02 avril
- **COURREGES Daniel** 13 avril
- **CAUSSARRIEU Raymond** 21 avril

HABILLEUR - CHAUSSEUR - HOMME

Vêtements Gaston

5 rue de la Haute Lande - 33770 Salles
Tél. 05 56 88 41 04

Bien vivre ensemble

Comité de Jumelage



Le Comité de Jumelage vient de tenir son assemblée générale.

À cette occasion, le bilan de l'activité passée au cours des derniers mois a été présenté.

Comme nous l'avons indiqué dans un numéro précédent, les contacts avec la ville de Romagnat se sont poursuivis et plusieurs projets d'actions communes ont été évoqués. En revanche, l'idée initiale d'un rapprochement avec une ville espagnole n'a toujours pas évolué favorablement.

Malgré cela, certains adhérents à ce projet de jumelage se sont déclarés hostiles au rapprochement avec Romagnat et ont exprimé leur seul intérêt pour une ville espagnole. Alors que le lancement de ce projet de jumelage existe depuis 2010 et que les perspectives de resserrer les liens avec Romagnat sont réelles. Se posait la question de savoir jusqu'à quand attendre de trouver une ville espagnole qui veuille bien répondre à notre requête, qui corresponde à nos souhaits en terme d'équivalence de population, de distance, d'attrait culturel etc...

Une suggestion d'action consistant en un déplacement à Bilbao afin de visiter le musée Guggenheim a été avancée. À ce projet il a été répondu que ce type d'action entrait plutôt dans le cadre d'un autre genre d'activité et ne remplissait pas à lui seul les objectifs d'un Jumelage.

Ayant été soumis à l'assemblée, le bilan moral de l'activité de la période précédente a été approuvé à l'unanimité. L'assemblée générale s'est poursuivie par le renouvellement des membres du Conseil d'Administration représentant les adhérents ainsi que par l'élection du bureau.

Le conseil des sages

Le conseil des sages est une instance de retraités bénévoles qui oeuvre à améliorer la vie des séniors Sallois, en organisant divers rendez-vous, avec l'aide du CCAS.

Déjà réalisé premier semestre 2016 :

- Le repas des aînés avec plus de 200 personnes (pour les plus de 72 ans)
- Une révision ludique du code de la route
- Une conférence avec un notaire sur les nouveaux droits de succession
- Une séance de cinéma (de 65 à 72 ans)
- Une session «initiation à l'utilisation d'un défibrillateur»

En prévision pour le 2nd semestre 2016 :

- Présence au forum des associations
- Une conférence sur les anciennes et nouvelles méthodes de gemmage
- La «semaine bleue» réservée aux divertissements gratuits pour les séniors du 3 au 9 octobre 2016 avec :
 - Une dictée ludique façon PIVOT
 - Une pièce de théâtre de la troupe «Le Lys» (reportée au 16 septembre 2016)
 - Une conférence sur la prévention de la dépendance (santé, maintien à domicile, accessibilité)
 - Une conférence avec le directeur du CCAS de Salles sur les aides humaines et sociales.



La commune innove

Pour la première fois, la commune organise cet été un festival de Jazz. Cette année, il sera dédié au Jazz Manouche, en hommage au grand précurseur : Django Reinhardt. Ce festival, dénommé : «**Gypsy Jazz à Salles**», se déroulera le 13 août sur toute la journée et verra défiler 4 groupes. Deux d'entre eux se produiront la journée sur la place du Champ de Foire, les deux autres donneront leur concert, le soir, dans la salle des fêtes du bourg. Venez nombreux écouter et éventuellement découvrir cette musique attachante qui allie la sensibilité manouche à la spontanéité du Jazz.

**TAPAS - BAR
BRASSERIE -
RESTAURANT**
**SERVICE TARD
LE SOIR
05 57 80 11 28**



la Villa du marché

6 Allée du Champ de Foire - 33770 SALLES
contact@lavilladumarche.fr - www.lavilladumarche.fr



GYPSY Jazz

A SALLES

13 AOÛT 2016



À PARTIR DE 11H
PLACE DU CHAMP DE FOIRE

**DJANGOPHIL
GYPSY COOKER
QUARTET**

**1ÈRE ÉDITION FESTIVAL
JAZZ MANOUCHE**

À PARTIR DE 20H30
SALLE DES FÊTES
DU BOURG de Salles

**GOSSE DE LA RUE
RODOLPHE
RUFFELLI**

VILLE DE SALLES - Retrouvez plus d'informations sur www.ville-de-salles.com ou auprès de l'Office de Tourisme au 05 56 88 30 11

Mairie de Salles - La municipalité © Crédits PHOTOS : Fotolia - Numoproject.fr / Création : Audrey Aublé Studio.

Photographe en herbe

Durant l'année scolaire en cours, les écoles de Lavignolle et d'O. Cazauvieilh ont proposé des Ateliers (TAP) sur le thème de la photographie.

Suite au succès de cet atelier découverte, huit enfants Sallois ont été inscrits au concours jeunesse régional de la photographie dans la section des moins de 15 ans sous la tutelle de leur animatrice madame Bonnet-Wermeister, concours qui s'est déroulé à Biganos le 13 mars 2016.

Nous avons le plaisir de féliciter à nouveau l'ensemble des participants et particulièrement les 3 lauréats du concours qui ont été salués pour leur créativité et leur imagination, à savoir :

- Solène Holt Mention spéciale «Espoir» pour la qualité de ses prises de vues
- Manon Brégué Coup de coeur du commissaire pour sa créativité
- Clélia Bonnet-Wermeister Mention spéciale à la plus jeune participante.

Monsieur le Maire a souhaité féliciter lui aussi les gagnants de ce concours lors d'une cérémonie de remise de diplôme qui a eu lieu à l'école O.Cazauvieilh le 10 mai dernier.

Enfin pour clôturer ce joli projet, une exposition des photos du concours jeunesse, mais aussi des travaux réalisés durant les Ateliers à l'école ont été exposés dans le hall d'accueil de la Mairie du 9 au 29 mai 2016.



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) : un futur bientôt au présent

Dans sa rubrique «en direct du Val de l'Eyre», le bulletin municipal de janvier 2016 vous faisait part du PLU : une nouvelle étape intercommunale vers un projet de territoire... qui progresse au fil des décisions.

Depuis le 17 décembre 2015, le transfert de compétence du PLU permet à la Communauté de communes d'achever, en étroite collaboration avec chaque commune, l'élaboration ou la révision de leur Plan Local d'Urbanisme en cours, dans l'objectif du cadre réglementaire que devra respecter le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Il s'agit de co-construire entre les cinq communes, tenant compte des spécificités de chacune, le futur projet de notre territoire en matière d'urbanisme, de cadre de vie, de mobilité, de développement économique notamment, respectueux du développement durable.

Pour ce qui concerne l'élaboration de notre PLU dont les études ont démarrées durant le premier trimestre 2015, le travail se poursuit actuellement, notamment au travers des échanges

avec les différents partenaires qui accompagnent la collectivité.

Au début du mois de mars, le diagnostic a ainsi été présenté aux personnes publiques associées à la démarche. Parmi elles, les services de l'État, du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre et du Conseil Départemental notamment, ont pu débattre des analyses d'ores et déjà réalisées.

Ce diagnostic a également été présenté à l'ensemble du conseil municipal à l'issue de la séance du 22 mars 2016, en séance privée. Il servira de base au Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui connaît actuellement ses derniers ajustements. Les orientations de ce document seront débattues prochainement en Conseil Communautaire après avoir été présenté en conseil municipal.



Le diagnostic et le PADD seront tous deux présentés au cours d'une réunion publique, avant le début de l'été 2016.

Toute l'équipe s'assure au quotidien de la bonne marche de ce projet commun aussi, les lettres de doléances que vous nous avez soumises sont toutes inscrites dans un registre et nous avons préféré vous envoyer un courrier de retour pour vous confirmer leurs enregistrements. Elles seront toutes étudiées et transmises à l'en-

CHIFFRES CLÉS

127

Doléances enregistrées à ce jour

100 ha

de terrains

quêteur public.

La transparence est également maître mot, aussi, vous pouvez vous informer des avancées via le site internet de la mairie, les panneaux d'affichage, les réunions...

Repères

Le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) est un document d'orientations obligatoire du dossier de PLU. Il exprime la volonté municipale et arrête les directives générales concernant le développement futur de la commune.

Le PLU (plan local d'urbanisme, ancien POS) est le document qui traduit ces orientations à travers un zonage et un règlement. Il préfigure le visage de Salles pour les 9 ans à venir.

Prochaines étapes

- Conseil municipal de Salles avec la présentation du PADD le 13 juin, 18h30 salle du Conseil Municipal mairie.
- Conseil communautaire le 22 avec le débat des orientations du PADD, mairie de Belin Beliet à 19h00.
- Réunion Publique le 29 juin avec le diagnostic et présentation du PADD salle des fêtes du bourg, à 19h00.

BUDGET 2016

Plus d'économies, plus d'actions

3 QUESTIONS À... LUC DERVILLÉ, MAIRE

«Aujourd'hui, chaque euro dépensé doit être utile aux Sallois»

> Quel était le défi de ce budget ?

«On nous prédisait un échec assuré et une accélération de l'endettement de la commune. Non seulement nous avons stoppé une gabegie publique, mais en plus nous investissons pour l'avenir de la commune sans accroître sa dette. Au contraire, nous l'avons ramenée à un taux de 85 %. Le tout sans toucher aux impôts, dans un contexte de réduction drastique des dotations et de certaines ressources.»

> Vous n'augmentez donc toujours pas les impôts ?

«Non. Il s'agit d'un vrai choix politique. Si nous voulons que la France redresse son économie, il faut commencer par nos communes en étant vertueux dans nos dépenses, sans peser davantage sur les ménages. En revanche, nous continuons à investir pour créer de la commande publique, pourvoyeuse d'emploi et de retombées économiques locales. Nous restructurons aussi l'organisation de la municipalité pour être plus efficaces et la faire entrer dans le XXI^{ème} siècle. Chaque euro dépensé doit être utile aux Sallois.»

> Quel est le fil conducteur de ce budget 2016 ?

«Avec ce budget, nous poursuivons notre effort envers les plus fragiles et la jeunesse. Deux secteurs qui témoignent d'avancées considérables. Depuis le 1^{er} janvier 2016, nous avons mis en place un agent dédié aux aînés, tandis que l'action du CCAS ne cesse de s'amplifier. Parallèlement, nous avons monté un véritable service petite-enfance, enfance et jeunesse avec un coordinateur et la création d'un guichet unique. Cet effort trouve son prolongement dans un programme d'actions ambitieux : 2,5 millions d'euros vont être injectés pour des équipements structurants et porteurs pour la commune. Je pense à la constitution de réserves foncières, à l'aménagement du carrefour stratégique de l'entrée sud ouest de la ville ou au skatepark pour les jeunes. La notion de service à la population prend toute sa dimension.»



Focus 2016

Caisse des écoles intégrée, dépenses maîtrisées

Nouveauté de ce budget : la caisse des écoles est intégrée au budget communal pour des dépenses transparentes et plus lisibles. Ainsi, chaque poste lié au scolaire figure désormais sur un document unique (les tickets d'entrée de la piscine étaient par exemple facturés à la commune alors que le transport pour y aller relevait de la caisse des écoles !).

Changement de cap

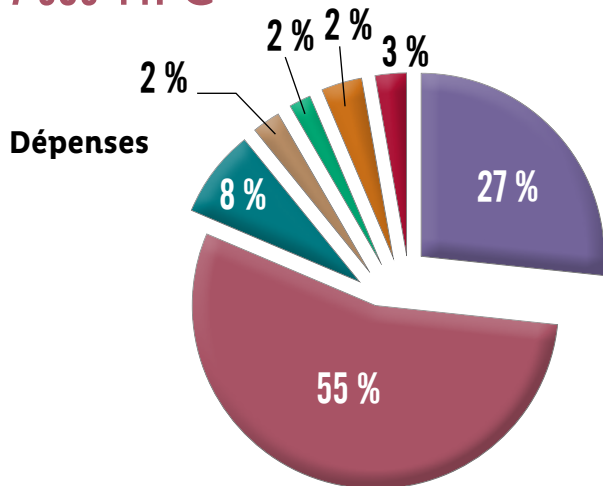
Cette nouveauté a aussi pour effet de «gonfler» le budget principal d'environ 1 million d'euros (transfert des dépenses et des recettes), ce qui rend difficile la comparaison avec les autres exercices budgétaires.

Mais en intégrant la caisse des écoles au budget principal, la Ville se donne les moyens de mieux maîtriser les charges et de disposer d'une comptabilité analytique claire pour une gestion optimisée (ainsi, elle met également un terme au versement d'une subvention qui ne cessait de croître avec les années).

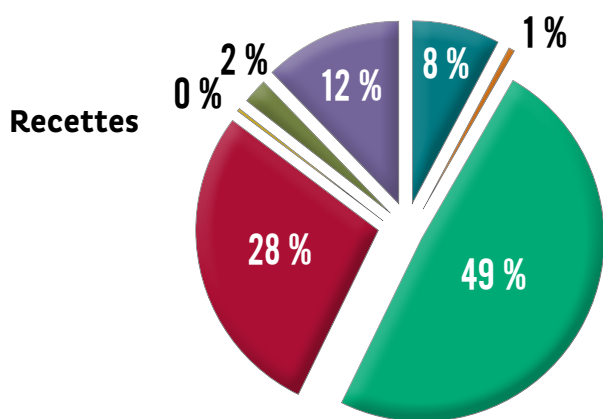
FOCUS

> À Salles le budget global est de 10 076 344 € répartis ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 7 505 441 €

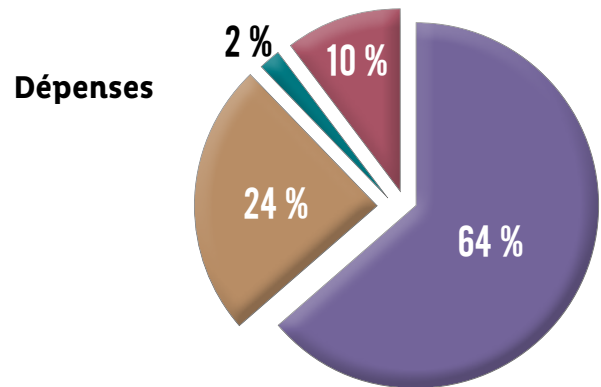


- Charges à caractère général : 2 014 026 €
- Charges de personnel : 4 110 326 €
- Autres charges de gestion (contribution regroupement de communes, etc) : 583 005 €
- Charges financières (remboursement des intérêts de la dette) : 181 894 €
- Amortissements : 146 000 €
- Dépenses imprévues : 270 190 €
- Virement à la section d'investissement : 200 000 €

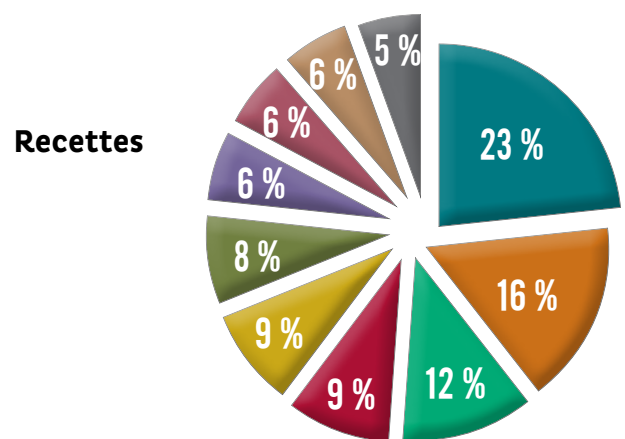


- Produits et services : 586 222 €
- Travaux en régie : 50 000 €
- Impôts et taxe : 3 672 932 €
- Dotations et subventions : 2 108 000 €
- Autres produits (revenus des immeubles, etc) : 23 600 €
- Remboursement de personnel (contrats aidés, arrêt maladie, etc.) : 152 000 €
- Excédent reporté : 912 687 €

SECTION INVESTISSEMENT : 2 570 903 €



- Programme de travaux : 1 635 946 €
- Remboursement de la dette : 621 000 €
- Opérations en régie : 50 000 €
- Reste à réaliser (fin programme 2015) : 263 957 €



- Emprunts : 600 000 €
- Cession : 420 000 €
- Autofinancement : 300 000 €
- Subvention nouvelles : 232 332 €
- Taxe d'aménagement : 220 000 €
- Virement de section à section : 200 000 €
- Excédent reporté : 161 248 €
- Reste à réaliser : 151 323 €
- Amortissements : 146 000 €
- Compensation de TVA : 140 000 €

> Des indicateurs au vert



PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔT

- Taxe d'Habitation : **17,41 %**
- Taxe Foncière sur le Bâti : **29,88 %**
- Taxe Foncière sur le Non Bâti : **52,20 %**

NIVEAU HISTORIQUE D'INVESTISSEMENTS

- **2016 : 2 570 903 €**
- 2015 : 1 960 000 €
- 2014 : 1 918 000 €

1 899 903 € sont affectés aux équipements :

la concrétisation de l'engagement en faveur de la proximité et de la qualité de vie.

PROGRESSION DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT

- **2014 : 1 091 000 €**
- **2015 : 1 212 000 €**

Cet excédent sert à financer les investissements (= capacité d'autofinancement).

MAÎTRISE DE LA DETTE

- **2014 : 500 000 €** d'emprunt (avec 1,5 million d'investissement)
- **2015 : 500 000 €** d'emprunt (avec 1,5 million d'investissement)
- **2016 : 600 000 €** d'emprunt* (avec **2,5 millions** d'investissement)

* somme inscrite au BP qui ne sera pas forcément utilisée dans son intégralité.

Le budget décrypté

C'est le 2^{ème} exercice budgétaire voté par l'équipe municipale. Avec l'intégration de la caisse des écoles, ce budget 2016 est un peu particulier et affiche 1 million de plus au compteur.

Une constante toutefois : une politique de rationalisation des dépenses et de réorganisation municipale qui porte déjà ses fruits.

« Alors que plus de 50 % des communes ont déjà augmenté les impôts pour compenser la baisse des dotations, nous dégageons pour 2016 1,9 million d'excédent sans recourir au levier fiscal » souligne Tristan Pauc, Adjoint délégué aux finances.

« Cette politique est d'autant plus remarquable que les ressources de la commune fondent comme neige au soleil par le jeu de la baisse des dotations et de la disparition de certaines ressources. »

750 000 € de manque à gagner

En effet, le produit de l'exploitation forestière par exemple, n'est plus versé à la commune depuis 2014. Ce montant atteignait 319 985 € en 2012 et 292 071 € en 2013. Une perte de recettes substantielles. Si on y ajoute la baisse des dotations de l'Etat, le manque à gagner atteint 700 000 € sur les deux derniers exercices.

« Nous refusons l'immobilisme »

« Mais nous refusons de subir cette baisse de ressources » poursuit l'élu. « Nous continuons d'investir pour la commune avec un objectif en ligne de mire : accroître le niveau d'équipement et de services. » C'est pourquoi, alors que l'investissement public est en chute libre (prévision de - 6% encore cette année au niveau national), Salles prend le contre-pied et inscrit un montant d'investissements jamais atteint, avec plus de 2,5 millions d'euros.

100 000 € d'économie

Grâce aux économies réalisées sur le fonctionnement (révision des contrats, évolution des habitudes, planification de marchés publics, etc...), Salles a dégagé plus de 100 000 € sur les charges d'une seule année. Cette économie s'ajoute à l'excédent et permet notamment d'investir sans toucher aux impôts.

Dynamiser la vie locale, amplifier le processus de gestion vertueux et améliorer la qualité de vie de chacun, sont les trois piliers de ce budget tourné vers l'avenir.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2016

> 515 000 € pour des acquisitions foncières

Des réserves de terrains stratégiques pour l'aménagement futur de la Ville, comme la création d'une liaison douce et directe entre l'école Octave Cazauvieilh et la Mairie.

> 150 000 € pour les travaux de la place du Champ de Foire

Un programme pluriannuel qui dynamise le coeur de village.

> 82 000 € pour le plan LED

114 candélabres seront remplacés pour un éclairage économe et durable.

> 187 000 € pour la création d'un skatepark unique en France

Très attendu des jeunes, il pourrait aussi être un des seuls skateparks* français dotés d'un pump track**.

> 15 000 € pour la création d'un parc de jeux pour enfants.

> 348 000 € pour l'Agenda d'Accessibilité Programmé (AD'AP)

Cette feuille de route prévoit l'aménagement et la mise aux normes des équipements communaux pour les 3 ans à venir.

> 50 000 € pour la création d'un carrefour paysager à l'entrée sud ouest de la ville

Ce nouvel équipement doit sécuriser le trafic et fluidifier la circulation qui devrait se densifier avec la livraison du lotissement situé à l'arrière. 100 000 € seront ajoutés en 2017, sur un total d'environ 460 000 € HT financés par le Département.

400 000 €

C'est le montant additionnel de la future capacité d'investissement de la Ville, à partir de 2017. Ce chiffre correspond au cumul du remboursement des travaux de réhabilitation de la maison des arts et de la culture (médiathèque et école de musique), qui entre dans sa dernière année (une annuité de 291 000 € versée depuis 2 ans), auquel s'ajoute l'acquittement des travaux d'équipement de l'école Octave Cazauvieilh (Une annuité de 102 000 € depuis 2 ans. Chantier non pris en charge par l'intercommunalité).

En 2017, l'héritage de l'ancienne équipe sera liquidé, dégageant 400 000 € supplémentaires d'auto-financement.

Info +

• **243 500 €** : c'est le montant relatif à la «contribution au redressement des finances publiques» (CRFP) pour notre commune sur 3 ans. C'est donc le manque-à-gagner correspondant à la baisse des dotations de l'Etat (Dotation globale de fonctionnement, DGF) décidée par le Gouvernement depuis 2014.

• **2014** : - 43 178 €

• **2015** : - 100 200 €

• **2016** : - 100 200 €



* Aire de planche à roulettes. ** Parcours de bosses et de virages relevés, utilisé surtout par les VTT, mais aussi les skateurs.

Salles attire... depuis des milliers d'années

Jean-Jacques Cluzeau, membre du cercle généalogique d'Arcachon et du Pays du Buch, a fait des archives sa deuxième maison : il gère ce service municipal et prépare un livre sur la riche histoire de Salles. Ses recherches révèlent que la commune est un lieu stratégique, peuplé depuis des milliers d'années.

« En 1855, lors de la construction d'une route agricole à Salles, puis au XX^{ème} siècle dans le bourg, des urnes contenant des os et des cendres humains ont été découvertes. Or, on sait que ces objets datent de la civilisation des urnes, entre le VI^{ème} et le VII^{ème} siècle avant JC. L'occupation de Salles est donc très ancienne » confirme l'historien. Le nom de la commune proviendrait de Salomagos, ou « le marché du sel », un mot d'origine boïenne (tribu des Boïos). « Avant même l'occupation romaine, on transportait

cette précieuse denrée depuis le Bassin d'Arcachon qu'on appelait la petite mer. Puis au II^{ème} siècle après JC, Salomagos évolue en Salomagus et l'on retrouve un Salomacum dans la liste d'Antonin, une sorte de guide de voyage dans la Rome antique qui recensait les principales stations le long des grandes routes de l'Empire ».

«Le paradis des landes»

Depuis, la population autour de ce « marché du sel » n'a cessé de croître : « Quand les premiers re-



censements sérieux ont lieu à partir du XVI^{ème} siècle, Salles est déjà un village important » souligne Jean-Jacques Cluzeau. « À la fin du XVIII^{ème}, il est même plus peuplé que Pessac et Talence ! L'abbé Baurein, qui dans son livre Les variétés bordelaises (1786) recense les paroisses de l'archevêché de Bordeaux, décrit Salles comme « le paradis des landes ». On vient y trouver une vie meilleure et surtout du travail. Les terres argilocalcaires sont très fertiles, les fermiers se partagent les champs avec les pasteurs qui élèvent leurs moutons et amendent la terre

avec le fumier. La forêt de pins est exploitée depuis le Moyen Âge, de nombreux charbonniers sallois vont jusqu'à Bordeaux, on trouve aussi une carrière de pierre [ndlr : on l'aperçoit encore dans l'enclos du Château, non loin du pont de Salles].

Cette activité aimante les populations et, en 1876, Salles compte déjà 4048 habitants. Même si les différentes guerres érodent la pyramide des âges (2723 âmes en 1946), la commune ne cesse de gagner des habitants. Aujourd'hui, elle abrite 6609 administrés. Le village gaulois a prospéré...

ELLE L'A DIT

«On est Sallois quand on habite Salles»

« Les anciens, comme les nouveaux, sont tous des Sallois. Et l'on n'est pas un estrangeyre parce qu'on vient de Bordeaux, du Bassin d'Arcachon ou d'ailleurs pour profiter de la qualité de vie de notre commune ! De leur côté, les nouveaux arrivants doivent comprendre qu'un chien qui aboie, un coq qui chante, une cloche qui sonne ou un tracteur qui passe, font partie des charmes de la vie à la campagne. »

Annie Duplaa, conseillère municipale déléguée aux quartiers

La ville aime son commerce de proximité !

Le commerce de proximité est en pleine expansion. Porté par des mesures économiques fortes, il s'appuie également sur un projet urbain global et cohérent. Un coup de pouce qui fait germer les initiatives.

Les aménagements ont débuté sur la place du marché. Ils marquent le coup d'envoi d'un chantier de longue durée qui verra la réorganisation complète du champ de foire. «Notre parti-pris a été de respecter au maximum l'existant, en y apportant les améliorations nécessaires» explique Catherine Paillart, Adjointe déléguée au développement économique. «Ces aménagements vont renforcer l'attrait de notre marché, déjà très dynamique, et peut-être ouvrir la place à de nouvelles manifestations».



©Jean-Marie Altigé

Plus beau, plus sûr

L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques est achevé : à l'automne débutera la réfection proprement dite du site. Un chantier qui devrait souligner son identité «rurale». Un trottoir sera ajouté pour limiter le stationnement des poids lourds, et trois entrées seront aménagées de chaque côté, afin de maintenir la circulation les jours de marché. Le sol va être refait, avec des allées trans-

versales structurées et un revêtement adapté. Les platanes seront protégés et agrémentés de bancs en bois qui en feront un nouveau lieu de détente. Enfin, la réfection se poursuivra par un parvis venant ponctuer l'esplanade devant l'entrée de la salle des fêtes. Cette restructuration permettra de faire prospérer une offre commerciale déjà très diversifiée pour une ville de cette taille. Une centaine d'enseignes de proximité jalonnent le centre bourg

et une tradition commerçante bien ancrée fait de Salles une commune vivante et accueillante. Patrice Gaston, de l'association des commerçants (UCAS), en est conscient : «Nous travaillons en partenariat avec la Ville pour maintenir ce dynamisme et l'attractivité du bourg».

De nouvelles implantations

Dans cette optique, l'abattement de 50% sur la taxe d'aménagement, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015 est reconduit cette année. La mesure constitue un avantage substantiel pour les entreprises désireuses de s'implanter et porte déjà ses fruits : plusieurs nouvelles sociétés sont en passe de s'installer sur la commune. Des contacts avancés

sont noués avec plusieurs d'entre elles, dont les dossiers devraient aboutir avant la fin de l'année.

«Nous faisons aussi tout pour faciliter au maximum les démarches des commerçants, particulièrement dans le cadre, complexe, de la mise aux normes d'accessibilité» poursuit l'élue. «Nous les avons accompagnés individuellement pour la constitution des dossiers Ad'AP* qui devaient être déposés avant fin septembre 2015 en préfecture.» Le soutien est personnalisé et l'information diffusée au cas par cas. Chacune de ces mesures vise le même but : la création d'emplois qui rapprochent lieu de travail et de vie. Un engagement majeur de l'équipe.

*Agenda d'Accessibilité Programmée.

Le saviez-vous ?

Sur leur nouveau site lancé en avril, les commerçants adhérents sont référencés par corps de métiers. Plus accessibles, ils peuvent désormais réaliser leurs devis et paiements directement en ligne.

www.ucas-salles.fr

Les nouveaux commerçants

G.G.F Gironde, Guêpes, Frelons

Apiculteur amateur et régulièrement victime des attaques des frelons, l'idée m'est venue de créer une entreprise d'extermination de tous nuisibles.

G.G.F (Gironde Guêpes Frelons) est une société éco-responsable spécialisée dans la désinsectisation : destruction de nids de guêpes, frelons, dé-moustication, blattes, ca-

fards, fourmis, punaises de lit. Dératisation, piégeage, démoulage et nettoyage de toitures, murs et terrasses.

Nous intervenons en Gironde et dans un rayon de 60 km au Nord des Landes.

girondeguepesfrelons@gmail.com
07 83 57 77 80
05 56 91 18 29



Hypnose et Naturopathie du Val de l'Eyre

Ou... Quand l'être humain est au cœur du processus !

Résolument tournée vers l'humain, j'ai trouvé en l'Hypnose Ericksonienne et en la Naturopathie des outils complémentaires combinant rationalité et intuition.

Je m'intéresse particulièrement à l'accompagnement des personnes pour qu'elles soient en mesure de rééquilibrer les différents niveaux de leur être et ainsi devenir des partenaires actifs dans le retour vers la santé globale, tout en préservant leur unité



psychologique.

Les indications sont multiples : stress, mal-être, poids, sommeil, dépendances, confiance, douleurs, etc. **Consultations sur rendez-vous au 06-21-66-34-56.**

ARDACOM Coaching

Besoin de changement ? D'amélioration ? Une difficulté ? Un projet ? A la suite de mon parcours de manager, je me suis formé aux spécificités et aux connaissances requises pour pouvoir orienter ma profession vers un véritable Coaching. Un coaching, aussi bien dans le domaine personnel que professionnel. J'accompagne la personne à la mise en place de nouvelles



solutions et à son évolution dans l'atteinte de ses objectifs.

Damien T
Coach Praticien certifié
www.ardacom-coaching.com
06 63 37 72 73

Bourse de l'immobilier

Plus de 308 agences en France et de 10 000 collaborateurs, devenue le premier réseau indépendant français d'agence immobilières, l'entreprise familiale est restée fidèle à ses valeurs depuis 1980 : la transparence, l'éthique et la satisfaction client sont nos priorités.

L'équipe de l'agence de Salles vous propose son accompagnement dans le secteur transaction, location, gestion, neuf, financement.



VOUS VENEZ DE DÉMARRER UNE ACTIVITÉ SUR SALLES ?

Pour bénéficier d'une parution dans cette rubrique, il vous suffit de prendre contact avec l'élue référente au 06 07 08 65 95.

La CDC a gagné son lycée

Le futur lycée du Val de l'Eyre sera implanté au Barp, à proximité du laser mégajoule. Une mobilisation exceptionnelle et un consensus fort entre élus et parents a permis de faire aboutir ce dossier. Retour sur la genèse d'un équipement très attendu.



L'attractivité du Val de l'Eyre ne cesse de croître et avec elle la pression démographique. D'année en année, la création d'un lycée s'est imposée comme une priorité majeure pour le territoire. Dans 10 ans, les effectifs auront encore doublé, avec 600 lycéens supplémentaires. Mais pour donner tout leur poids aux chiffres, il aura fallu l'élan d'un engagement citoyen hors normes.

Actions symboliques

La mobilisation débute en juillet 2013, lorsque le lycée des Graves (à Gradignan) tire la sonnette d'alarme : saturé, il ne peut plus recevoir de nouveaux élèves sans compromettre leur sécurité. Les lycéens sallois sont alors orientés vers Gujan Mestras. « Cette so-

lution n'apportait aucune amélioration en termes de bien être. Les enfants devaient toujours faire entre 40 minutes et une heure de trajet matin et soir. On avait l'impression d'être la variable d'ajustement et on s'est demandé où était l'égalité là-dedans », pointe Stéphane Pérez, l'un des fers de lance de la mobilisation. Sa fille est alors au collège. Avec une poignée d'autres parents, il crée l'association « Vite un lycée en Val de l'Eyre ».

À coup d'actions symboliques, le groupe mobilise rapidement une centaine de personnes. Sur les marchés, aux kermesses des écoles, et jusque dans les rues de Bordeaux, en novembre 2014, ils manifestent leur détermination. « La nécessité de cet équipement a finalement été reconnue avec la pers-

pective de délocalisation d'une partie des activités du CEA vers le Barp », retrace Stéphane Pérez. « Cela signifiait l'arrivée de 400 à 600 familles supplémentaires sur le secteur : le débat de chiffre n'avait plus lieu d'être ».

Vocation numérique

« La ténacité des parents a été déterminante. Ils se sont battus avec le soutien total des élus, et cette mobilisation a permis en deux années l'aboutissement du dossier », souligne Perrine Heurtaut, Adjointe à la Jeunesse et aux Affaires scolaires. Lorsque fin 2015 la Région entérine la promesse d'un futur lycée en Val de l'Eyre, les 5 maires de la Communauté de communes décident alors d'avancer groupés, et se mettent d'accord

pour proposer un emplacement au Barp. « Ce consensus était nécessaire pour avancer le plus vite possible et oeuvrer pour le bien-être des élèves. Ils seront bientôt à moins de 20 mn de leur lycée, en tout point de la commune », réaffirme l'élue.

Pour l'heure, les études sont en cours, et l'emplacement précis reste à choisir. Mais l'établissement devrait ouvrir ses portes avant le début de l'année 2022. Il s'agira d'un lycée polyvalent, à vocation numérique, en lien étroit avec le pôle de compétitivité de la Route des lasers. Il disposera de 800 places et d'un petit internat. Même si le soulagement domine chez les parents d'élèves, ceux-ci restent vigilants : « Nous serons satisfaits le jour de l'inauguration ».

«Le rugby c'est d'abord une histoire d'amis»

16 ans, 185 cm, 77 kg et une furieuse envie de défendre les valeurs du rugby sallois. Simon Desaubies, formé au club des Sangliers, vient d'intégrer l'équipe de France Junior de rugby.

Au ballon ovale il a d'abord préféré la petite balle jaune. Puis, sous l'influence paternelle, il a intégré le groupe des moins de 11 ans. Déclic. «On avait une excellente équipe, on sentait notre rugby, on se faisait plaisir sur le terrain.» Bon sang ne saurait mentir : chez les Desaubies, le grand père, puis le père «FanFan», ont donné leurs plus belles années au rugby sallois et aux copains, comme joueurs ou entraîneur.

Cerise sur le gâteau

Fierté de la famille, le jeune «Sanglier» a été sélectionné l'été dernier dans le top 50 des joueurs français de moins de 17 ans, avant de rejoindre le XV des juniors pour une tournée en Italie pendant les vacances de février 2016. Malgré les deux matches remportés, il n'était pas dans le bus



pour l'Irlande (une autre tournée) mais espère faire partie des joueurs retenus pour affronter les Anglais en dernière manche. En attendant le verdict, Simon reste serein : «Pour l'instant je me concentre sur mon rugby au CABBG*. Évoluer

dans un club en Top 14, en pro D2, jouer au meilleur de mon niveau, voilà ce que je vise. L'équipe de France ce serait la cerise sur le gâteau.»

La grammaire du rugby

Le lycéen en 1^{ère} option «architecture et constructions» doit encore progresser, être plus rigoureux, développer son jeu au pied. Chaque jour de la semaine, les coaches du pôle rugby au CREPS l'aident à se perfectionner et à gagner cette confiance en lui, essentielle sur le terrain. Le week-end, entre deux rencontres, il revient sur ses terres salloises et n'oublie

SON PALMARÈS

En 2015 avec le CABBG
Vice champion de France (XV)
Champion de France à VII.
Vice champion en ligue de côte d'argent en XV et en VII.

jamais d'aller voir les copains. «Ici, j'ai appris les gestes techniques les plus simples, ceux que l'on fait ensuite sans y penser. Ici, on m'a inculqué les valeurs de notre rugby de terroir : l'engagement, le courage, l'envie. Ça ne s'oublie pas.»

*Club Athlétique Bordeaux Bègles Gironde

Salles fête le rugby

Le samedi 18 Juin 2016 à partir de 9h, l'union sportive de Salles organise sa grande journée de fête au Stade Raymond Brun. 1 200 enfants et leurs proches issus des clubs de l'Hexagone sont attendus pour un tournoi de haut niveau. Des pointures internationales sont invitées, de même que les habitués du club anglais de Bedford jumelé avec les «Sangliers» depuis plus de 40 ans ! L'an prochain ce sera au tour des jeunes de rendre visite à leurs camarades d'outre-manche.

<http://ussalles.com>

Cantaleyre, le chœur joyeux des Sallois

Le groupe vocal réunit des chanteurs désireux de partager leur passion de la musique. Autour de chants classiques ou contemporains, il accompagne tous les événements de la vie locale.



Actif depuis 2002, le groupe vocal Cantaleyre rassemble une trentaine de chanteurs de 14 à 84 ans. «Il n'y a pas d'âge pour pratiquer cette activité», affirme Nelly Puyzillou, la présidente. «Chanter est à la fois tonique et libérateur, c'est un moment de partage et c'est également excellent pour entretenir la mémoire». Composé de passionnés de tous horizons, le chœur est mixte, malgré une faible représentation masculine qui oblige à quelques ajustements. Les basses et les ténors ont ainsi été regroupés en un seul pupitre qui rassemble les hommes impliqués et quelques chanteuses au timbre profond.

Une chorale, c'est une famille

Le répertoire, très éclectique, est essentiellement axé sur la variété française. «Certaines personnes n'ont jamais pratiqué le chant choral et n'ont aucune connaissance musicale. Ce n'est pas un obstacle : elles doivent pouvoir participer et se faire plaisir. Nous sommes un groupe ouvert, avec une vraie facilité d'adaptation. Ceux qui nous rejoignent sont vite intégrés», explique Nelly Puyzillou.

Très investie dans la vie locale, Cantaleyre est un pilier pour les animations de la commune. Sollicité pour les commémorations, le chœur accompagne les célébrations du

8 mai et du 11 novembre avec des chants de paix. «Nous avons la chance de profiter de la salle Picoutin, mise à disposition par la municipalité pour nos répétitions» poursuit la présidente. «Il nous paraît donc logique de participer à notre tour, et nous le faisons avec grand plaisir». Chaque trimestre, la chorale chante aussi pour les résidents de la maison de retraite de Belin-Béliet.

Arrivée d'un jeune maestro

Cette fin d'année devrait être marquée par un changement important : le groupe perd son chef de chœur, Jérôme Domercq, qui l'accompagnait depuis trois ans. Après cette ultime saison, c'est donc un jeune maestro qui reprendra les rênes de l'aventure à la rentrée. Un nouveau départ guidé par le surpassement collectif qui fait la plénitude du chant choral.

CONCERT

Chaque année, le groupe vocal clôt son cycle par un grand concert donné à la salle des fêtes. Ce printemps, le spectacle est prévu le **20 mai à 20h30** et c'est le groupe pessacais les Décal'sons qui a été invité à assurer la première partie. **Entrée libre.**

Groupe majoritaire

Comme nous vous l'avions communiqué en avant-première, c'est un budget avec un excédent de fonctionnement en hausse sensible que nous avons voté le 22 mars dernier en dépit d'une forte baisse des financements de l'État et sans avoir augmenté les taux des impôts locaux. Il a fallu bien des contorsions à la minorité salloise, qui n'est jamais avare de critiques systématiquement hasardeuses et de leçons de morale professées sur un ton doctoral, pour contester ce fait pourtant établi. C'est sur cette perspective encourageante que la majorité s'emploie avec ardeur à lancer les grands chantiers. Mais pour cela, c'est une véritable course d'obstacles qui s'engage pour aller chercher les subventions car sans elles, il n'est plus possible aujourd'hui d'investir. Les projets structurants tels que la réfection du Champ de Foire et l'instauration d'un carrefour paysager en vue de sécuriser l'entrée

sud-ouest de la commune sont au cœur de montages financiers complexes qui retardent d'autant leur réalisation. À plus court terme, c'est surtout dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse que nous avons axé nos priorités budgétaires car nos jeunes représentent notre meilleur atout pour l'avenir de Salles. Camps ski, Vacances Sportives, retour gagnant de CAP 33..... La commune rattrape désormais son retard en matière d'informatisation des services avec la facilité donnée aux familles pour le paiement en ligne grâce à un portail dédié. La nouveauté se niche aussi dans le domaine culturel avec cet été une grande première : un festival de jazz manouche qui devrait enchainer les locaux comme les touristes du Bassin et du Val de l'Eyre. Bref, vos élus de la Majorité travaillent activement sans relâche pour proposer à nos concitoyens de notables changements dans la continuité afin de renforcer l'attractivité de notre village si cher dans nos cœurs.

Groupe minoritaire

L'opposition réagit

Malgré nos demandes répétées, la majorité municipale refuse que nous disposions d'un espace de parole sur le site communal, comme la loi le prévoit pourtant. Mais là n'est pas la seule demande essuyant un refus. Une adresse mail d' élu ? Un bureau en mairie pour rencontrer les Sallois ? Pas question ! Une salle pour nous réunir ? Que nenni ! Alors, lassés de nous battre contre des moulins à vents, nous agissons et profitons de ce journal pour vous informer de la création du site internet de l'opposition.

Vous y trouverez nos interventions en Conseil municipal (trop souvent absentes des comptes rendus), des informations sur notre action, notre analyse de la gestion municipale actuelle qui, au-delà des belles paroles, est bien différente de ce qui vous est présenté.

Vous pourrez désormais nous contacter à l'adresse suivante :

contact@salles-autrement.fr.

Pour nous contacter individuellement, vous pouvez retrouver nos adresses mail sur notre site internet.

Site internet : www.salles-autrement.fr

AGENDA

JUIN 2016

Vendredi 3 juin à 21h

CONCERT DE MUSIQUE organisé par l'Harmonie
Salle des fêtes du bourg

Samedi 4 juin de 8h à 11h30

CONCOURS DE PÊCHE organisé par le Brochet Beliétois
SALLES derrière le stand de tir

Samedi 4 juin Toute la journée

TOURNOI DE FOOT INTER QUARTIERS organisé par Club Athlétique Sallois Foot
Stade de foot

Samedi 4 juin à 20h30

GALA DE DANSES ORIENTALES organisé par Rêves d'Orient
Salle des fêtes du bourg

Samedi 4 juin toute la journée

FETE THEATRALE organisée par Traces Théâtre enjeux
Parc du Château

Samedi 11 Juin de 10h à 12h

FETE DE FIN D'ANNEE organisée par L'ECOLE DE MUSIQUE
Place du Champ de Foire

Samedi 11 Juin à 17h30

GALA DE GYM organisé par la Gymnastique Volontaire
Ancien grand gymnase

Dimanche 12 juin à partir de 9h30

TOURNOI organisé par l'ECOLE DE RUGBY
Stades de rugby et de foot

Mardi 14 juin à 14h

CONCOURS DE BELOTE organisé par Loisirs et Joie
Salle des fêtes du bourg

jeudi 16 juin 2016 à 19h30

BAL GASCON ENFANTS organisé par les éclaireurs de Gascogne
salle des fêtes du Bourg

Samedi 18 juin à 20h15

GALA organisé par Studio Danse
Salle des fêtes du bourg

Samedi 18 juin 1^{er} départ 17h30

TRAIL LA LEYRE COURSE PEDESTRE organisé par APE du Caplanne»
Stade de foot, route du Martinet

Samedi 18 juin à 18h30

GALA DE GYMNASTIQUE organisé par le Sporting Club de Salles
Ancien grand gymnase

Samedi 18 juin à partir de 17h30

FETE DU CLUB DE RUGBY organisé par l'USS Rugby
Stade de rugby, chemin Lanquette

Mardi 21 juin à 20h

FETE DE LA MUSIQUE organisée par la Municipalité
Centre ville

Du vendredi 24 au dimanche 26 juin

FETES PATRONALES organisées par le comité des fêtes
Place du Champ de Foire

Jeudi 30 juin à 14h

CONCOURS DE BELOTE organisé par la FNACA
Salle des fêtes du bourg

Samedi 2 juillet à 19h

GALA organisé par la Troupe Rebola
Salle des fêtes du Bourg

Samedi 9 juillet à 20h

CONCERT MUSIQUE CLASSIQUE "LES ESCAPADES MUSICALES" organisé par la municipalité
Cour du Château de Salles

Mercredi 13 juillet 2016 à 19h30

FEU D'ARTIFICE organisé par l'Amicale des pompiers et la municipalité
caserne des pompiers pas de pajot

Mardi 19 juillet à 20h

MARCHE DES PRODUCTEURS DE PAYS organisé par la municipalité
Place du Champ de Foire

Mardi 19 juillet à 21h

SCENES D'ÉTÉ CONCERT "BIG MATTH MUSIC" organisé par la municipalité
Place du Champ de Foire

Jeudi 21 juillet à 14h

CONCOURS DE BELOTE organisé par la FNACA
Salle des fêtes du bourg

Vendredi 29 juillet à 19h

MARCHE NOCTURNE organisé par la municipalité
Rue de la Haute Lande

Dimanche 31 juillet à partir de 8h

COUPE DE LA LEYRE organisée par l'association sportive pétanque salloise
Place du Champ de Foire

AOÛT 2016

Mardi 9 août à 20h

MARCHE DES PRODUCTEURS DE PAYS organisé par la municipalité
Place du Champ de Foire

Mardi 9 août à 21h

SCENES D'ÉTÉ CONCERT "Metisolea' Acoustic Project" organisé par la municipalité
Place du Champ de Foire

Vendredi 12 août à 15h30

COLLECTE DE SANG organisée par l'EFS
Salle des fêtes du bourg

Samedi 13 août journée et soirée

GYPSY JAZZ À SALLES organisé par la municipalité
Place du Champ de Foire

Jeudi 18 août à 14h

CONCOURS DE BELOTE organisé par la FNACA
Salle des fêtes du bourg

Vendredi 19 août à 19h

MARCHE NOCTURNE organisé par la municipalité
Rue de la Haute Lande

Samedi 27 août 10/14h30

COURSE EN DUO organisé par le Raid du Champion
Stade de foot JP RODRIGUEZ

JUILLET 2016

Vendredi 1^{er} juillet à 21h

LOTO organisé par l'Amicale du Lanot
Salle des fêtes du bourg

Du vendredi 1er au samedi 2 juillet

FETE DE QUARTIER organisé par l'Amicale du Lanot
Cour de l'école du Lanot

SEPTEMBRE 2016

Samedi 10 septembre de 10h à 18h

Forum des associations organisé par la municipalité
Parc du château de Salles

Samedi 17 septembre

Journée du patrimoine organisée par la municipalité
Salle des fêtes du bourg

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Tout terrassement - Dessouchage
Création d'allée - Remblai
Assainissement/Tout à l'égout
Nettoyage terrain et évacuation
Terre Végétale

J.-Ph. GAULT



274, av. de la Côte d'Argent - 33380 Biganos
Tél : 06 09 74 66 16 - Tél : 06 74 98 69 97
Fax : 05 56 75 31 83

BIGA

 LOCATION DE BOX

BOX

8, 14 et 28 M²
TOUTE L'ANNÉE

GARDE MEUBLE / LOCAUX COMMERCIAUX

06 08 77 13 90

190, AV DE LA CÔTE D'ARGENT 33 380 BIGANOS



AQUIVITRE^{EURL}

Lavage de vitres

POUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES

 06 11 61 05 14

 aquivitre.eurl@gmail.com

Bénéficiez de 50% en remboursement et/ou crédit d'impôt

OUVERT LE LUNDI

Apparences

Salon de coiffure

HORAIRES D'OUVERTURE

17 rue de la Croix Blanche
33770 Salles
Tél. 05 56 78 41 83

Lundi de 10h à 19h
Mardi, Mercredi, Jeudi de 9h à 19h
Vendredi de 9h à 20h • Samedi de 9h à 18h

Institut Homme & Femme

L'atelier De Beauté

institut Camille

Résidence Lou Paloumey
17, rue de la croix blanche - 33770 SALLES

Cellu M6 - LPG (Soins corps aminçissants)
Endermolift visage LPG
Poses d'ongles gel
UVA

05 57 71 10 98

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
EN JOURNÉES CONTINUES
de 9h30 à 18h00
le samedi
de 9h30 à 17h00



TAXI SALLOIS

TAXI SALLOIS

33770 SALLES

ALGLAVE ERIC

toutes distances: 7j/7 - 24h/24

Transports médicaux assis,
professionnels, scolaires et personnels

**CONVENTIONNE SECURITE
SOCIALE**

Port: 06-68-36-54-08

Tél/fax: 05-56-88-44-20

Mail: e.alglave@orange.fr

Site: TAXISALLOIS.COM



POMPES FUNÈBRES

PHILIPPE LOUBÈRE

Maison funéraire de la Croix-Blanche
à votre écoute 24h/24

CASA FLORA

PHILIPPE LOUBÈRE
FLEURISTE DÉCORATEUR



39, rue de la Croix-Blanche - 33770 SALLES
Tél. 05 56 88 41 43 - www.casaflora.fr



à distance